## Communiqué de presse

**22 octobre 2026**

# Jardinage participatif et alimentation durable : Blois et Maisons-Alfort récompensées par le Prix SEMAE 2026 « Villes et Villages Fleuris »

## Deux villes qui font du végétal un levier de lien social, d'éducation et de biodiversité


### Contacts

Karine CLAVEL
Secrétaire générale de la Section potagères et florales Secrétaire générale de la Section diversité des semences
Direction de l'animation filière
01 42 33 85 03
Karine.clavel@semae.fr

Rosine DEPOIX
Chargée de relations presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr


**Comment donner aux habitants l'envie de jardiner, apprendre aux plus jeunes à cultiver et à mieux se nourrir, tout en préservant la biodiversité ? À Blois (Loir-et-Cher) et à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), le végétal est au cœur de projets qui associent éducation, participation citoyenne et alimentation durable. Les deux communes ont reçu le Prix SEMAE du « jardinage participatif et de l'alimentation durable », dans le cadre du Palmarès 2026 des Villes et Villages Fleuris. Toutes deux conservent leur label « Quatre Fleurs ».**

Depuis plus de 40 ans, SEMAE, l'interprofession des semences et plants, soutient le Conseil national des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). À travers le prix « Villes et Villages Fleuris », elle distingue les communes qui font du jardinage un outil de sensibilisation à l'environnement, de transmission auprès des jeunes et de mobilisation des habitants.

## À Blois, du jardinage à l’alimentation durable : apprendre en faisant

À Blois, le jury a notamment salué les actions pédagogiques conduites à la ferme de Brise-Barre, où les jeunes découvrent le maraîchage ainsi que la fabrication du miel et du pain. Chaque année, 3 150 élèves sont sensibilisés grâce à ces activités qui rapprochent les enfants de la nature et de l’origine des aliments.
La ville développe également les « archipels nourriciers », qui invitent les habitants à s’intéresser à l’alimentation durable, tout en accordant une place importante à la concertation citoyenne. Autre évolution remarquable : le passage à un fleurissement 100 % pérenne, qui témoigne de la volonté d’inscrire durablement la politique végétale de la commune dans son environnement.
Ces initiatives illustrent une approche transversale du végétal : transmettre aux plus jeunes, favoriser l’implication des habitants et contribuer à la préservation de la biodiversité locale.
« *Un grand bravo aux élus, aux équipes de la direction des espaces verts et de l'environnement, ainsi qu'à tous les Blésois qui font vivre cette dynamique au quotidien depuis de nombreuses années afin de maintenir un cadre de vie qualitatif et attractif pour les habitants et les touristes longeant la Loire à vélo !* » a souligné le jury.

## À Maisons-Alfort, des habitants acteurs de leur environnement

À Maisons-Alfort, le jury a récompensé une démarche municipale qui place le bien-être des habitants et la valorisation du patrimoine naturel au cœur de l’action de la commune.
La commune s’appuie sur plusieurs équipements et initiatives pour faire découvrir le végétal et encourager la participation : ferme municipale, serre pédagogique, Maison de l’Environnement, potager urbain, Conseil des jeunes pour l’environnement ou encore Fête de l’automne.
À travers ces lieux et ces rendez-vous, la ville multiplie les occasions d’apprendre, d’expérimenter et de mieux comprendre les enjeux environnementaux. Les habitants, notamment les plus jeunes, sont ainsi invités à s'investir activement dans l'amélioration de leur cadre de vie.
« *Maisons-Alfort confirme pleinement la qualité de sa démarche en faveur du cadre de vie et de l’implication des habitants. Les nombreuses actions conduites en matière de végétalisation, de sensibilisation et de préservation de l’environnement témoignent d’une politique ambitieuse et cohérente, qui*

*contribue à faire de la commune un territoire particulièrement agréable à vivre »*, a conclu le jury.

## Le jardinage participatif, un levier pour des villes plus durables

Avec le Prix SEMAE du « jardinage participatif et de l'alimentation durable » des Villes et Villages Fleuris, les deux communes sont distinguées pour des démarches qui dépassent le seul embellissement des espaces publics. Jardins collectifs, animations pédagogiques, sensibilisation à l'alimentation et participation des habitants contribuent à faire du végétal un outil concret au service du lien social et de la transition écologique.
Ce prix récompense notamment les collectivités qui développent des actions éducatives auprès des jeunes, favorisent les initiatives participatives autour du jardinage et facilitent l'accès des habitants à des jardins collectifs, dans une démarche d'alimentation saine et durable.

La remise officielle des prix des Villes et Villages Fleuris est prévue le **1er décembre 2026 aux Salons Hoche, à Paris**.

**Retrouvez l'intégralité du palmarès national 2026 des Villes et Villages Fleuris et le détail des collectivités distinguées sur le site internet** :
https://villes-et-villages-fleuris.com/communes/palmares/

semae

### À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3,9 Mds€, la France est le 1er producteur européen (370 000 ha) et le 1er exportateur mondial hors légumes secs (2,3 Mds€). Elle génère plus de 12 000 emplois.